

<https://ricochets.cc/Communique-de-soutien-a-un-enseignant-convoque-a-la-gendarmerie.html>



Communiqué de soutien à un enseignant convoqué à la gendarmerie de Valence

- Les Articles -

Contre la criminalisation de l'action citoyenne
Soutien à Florimond GUIMARD
professeur des Ecoles à Crest (Drôme)



L'école est finie, les professeurs sont donc à disposition de la police et de la justice...

Mercredi 7 juillet 2021 à 9h, Florimond GUIMARD, professeur des Ecoles à Crest (Drôme), est convoqué à la Brigade de gendarmerie de Valence (2 Avenue de la Mairie). Il est "suppléant d'arrêt commis ou tenu de commettre l'infraction d'organisation d'une manifestation non déclarée", punissable par le code de la sécurité intérieure de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende.

L'historique
Depuis plusieurs années, la question des rythmes scolaires anime la communauté éducative de la ville de Crest (26). En effet, certaines des 5 écoles de la ville fonctionnent sur 4 jours hebdomadaires quand d'autres sont à 5 jours et demi.
Cela occasionne évidemment des complexités quotidiennes pour tout le monde : parents d'élèves, enseignants, associations locales, etc...

Les faits
Cette année encore, les 5 conseils d'école (enseignants/parents d'élèves/mairie) ont exprimé leur souhait de voir harmoniser les horaires scolaires sur l'ensemble des écoles de la ville.
Comme la mairie de Crest a l'habitude de ne se soucier des vœux des conseils d'école, après deux ans de galère, parents d'élèves et enseignants ont décidé de se mobiliser.
Le 27 avril 2021, 100% des professeurs des écoles de Crest sont en grève. Réunies avec des parents d'élèves et autres citoyens en assemblée générale le jour-là, ils et elles décident collectivement et spontanément de défilé dans les rues de la ville. Plus, 200 personnes environ prennent le chemin de la mairie, sans aucun débordement (sur place, le Maire ne daigne pas recevoir de délégation).

Les suites
Depuis, malgré la légitimité de cette mobilisation s'appuyant sur les vœux des conseils d'école, malgré le dialogue engagé en CEN (Conseil Départemental de l'Éducation nationale) par deux fois en avril et en juin 2021, l'Inspection académique a décidé d'entériner les horaires scolaires portés par la mairie de Crest.

La répression
L'affaire aurait pu en rester là, mais il faut croire que ne pas respecter la volonté démocratique exprimée dans les conseils d'école ne suffit pas. Il faut aussi faire un exemple, intimider les contestataires, et pour cela cibler des « leaders ». Comme si en coupant des têtes, on pouvait museler l'engagement citoyen pour plus d'égalité sur le territoire, à commencer par l'école.

Contre la volonté d'intimider le mouvement social,
Pour la liberté d'expression et de manifestation
Rassemblement de soutien mercredi 7 juillet à 8h30
à la Brigade de Gendarmerie de Valence
à l'occasion de la convocation de Florimond GUIMARD

Valence, le 4 juillet 2021

Premiers signataires :
Ass. Aboz Yato, Action Collective Antifasciste Valénois, ASTI Romans, ASTI Valénois, COT Educ'Action 26,
CMT 26, Collèges de Valénois, Europe Écologie Les Verts Valénois, France Insoumise Valénois, F2U 26, Gilets
Jaunes (Crest, Salers), Valénois, Train-Tournois, Royans, NPA Valénois, Ass. La Part Citoyen, Part
Communisme Français Valénois, Rhodanis en 2M, PPS-PSUD, Squat CDT, Stop Nuclear 26-07, Sûreté
26-07, Sud Culture 26-07, Sud Education 26, UNSA Education, Youth for Climate, Valénois, With Blue
Valénois.

Date de mise en ligne : lundi 5 juillet 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Contre la criminalisation de l'action citoyenne

Soutien à Florimond GUIMARD, professeur des écoles à Crest (Drôme)

► [SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION EN LIGNE](#)

L'école est finie, les professeurs sont donc à disposition de la police et de la justice...

Mercredi 7 juillet 2021 à 9h, Florimond GUIMARD, professeur des écoles à Crest (Drôme), co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU26, est convoqué à la Brigade de gendarmerie de Valence (2 Avenue de la Marne).

Il est "soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'organisation d'une manifestation non déclarée", punissable par le code de la sécurité intérieure de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 Euros d'amende.

L'historique

Depuis plusieurs années, la question des rythmes scolaires anime la communauté éducative de la ville de Crest (26). En effet, certaines des 5 écoles de la ville fonctionnent sur 4 jours hebdomadaires quand d'autres sont à 4 jours et demi...

Cela occasionne évidemment des complexités quotidiennes pour tout le monde : parents d'élèves, enseignant-es, associations locales, élèves...

Les faits

Cette année encore, les 5 conseils d'école (enseignant-es, parents d'élèves, mairie) ont exprimé leur souhait de voir harmoniser les horaires scolaires sur l'ensemble des écoles de la ville.

Comme la mairie de Crest a l'habitude de peu se soucier des votes des conseils d'école, après deux ans de galère, parents d'élèves et enseignant-es ont décidé de se mobiliser.

Le 27 avril 2021, 100% des professeurs des écoles de Crest sont en grève. Réuni-es avec des parents d'élèves et autres citoyen·nes en assemblée générale ce jour-là, ils et elles décident collectivement et spontanément de défiler dans les rues de la ville. Ainsi, 200 personnes environ prennent le chemin de la mairie, sans aucun débordement (sur place, le Maire ne daigne pas recevoir de délégation).

Les suites

Depuis, malgré la légitimité de cette mobilisation s'appuyant sur les votes des conseils d'école, malgré le désaveu cinglant en CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) par deux fois en avril et en juin 2021, l'Inspection académique a décidé d'entériner les horaires scolaires portés par la mairie de Crest.

La répression

L'affaire aurait pu en rester là, mais il faut croire que ne pas respecter la volonté démocratique exprimée dans les conseils d'école ne suffit pas, il faut aussi faire un exemple, intimider les contestataires, et pour cela cibler des « leaders ». Comme si en coupant des têtes, on pouvait museler l'engagement citoyen pour plus d'égalité sur le territoire, à commencer par l'Ecole.

Contre la volonté d'intimider le mouvement social, pour la liberté d'expression et de manifestation

Rassemblement de soutien mercredi 7 juillet à 8h30

à la Brigade de Gendarmerie de Valence

à l'occasion de la convocation de Florimond GUIMARD

Valence le 4 juillet 2021

Premiers signataires :

Ass. Abya Yala, Action Collective Antifasciste Valence, ASTI Romans, ASTI Valence, CGT26, CGT Educ'action 26, CNT 26, Colleuses de Valence, Europe Écologie Les Verts Valence, France insoumise Valence, FSU26, Gilets Jaunes (Crest, Saillans, Valence, Tain-Tournon, Royans), NPA Valence, Ass. Le Pont Citoyen, Parti Communiste Français Valence, Ricochets.cc, SE-UNSA26, SGEN-CFDT26, SNUipp-FSU26, Stop nucléaire 26-07, Solidaires 26-07, Sud Culture 26-07, Sud Éducation 26, Youth for Climate, Valence, Witch Bloc Valence.